

Guide du programme étudiant

Qu'est-ce que le programme Career Ready?

- 1 Une subvention salariale pour soutenir les employeurs éligibles au Canada afin qu'ils offrent des stages étudiants, permettant à la relève de gagner de l'expérience et de commencer leur carrière.
- 2 Un incitatif pour les employeurs d'embaucher des étudiants, en programme coop ou non, à moindres risques et coûts.
- 3 Une opportunité d'apprentissage expérientiel qui favorise le développement des compétences.
- 4 Comble la pénurie de talents sur le marché du travail technologique canadien.
- 5 Une collaboration étroite entre les départements de placement étudiant des institutions postsecondaires et les entreprises afin de faire le pont entre la formation scolaire et le marché du travail.

Quelle est la subvention?

Dans le cadre du Programme de stages pratiques pour étudiants du gouvernement du Canada, le programme Career Ready offre des subventions salariales à l'employeur de l'ordre de 50% à 70%, à la fin de votre stage. L'employeur recevra jusqu'à **50% ou un maximum de 5000\$** ou **70% ou un maximum de 7000\$** si vous faites partie d'un groupe sous-représenté. Les groupes sous-représentés qui peuvent bénéficier d'une subvention supérieure sont:

- Les femmes étudiants les STIM (science, technologie, ingénierie, mathématique)
- Les immigrants récents (au cours des cinq dernières années)
- Les autochtones
- Les étudiants faisant un stage pour la première fois
- Les personnes en situation de handicap

Chaque stage est d'une période de quatre mois (16 semaines). Il y a trois périodes de stage par an basées sur les semestres académiques post-secondaires.

Été - 1er mai - 31 août

Automne - 1er septembre au 31 décembre

Hiver - 1er janvier au 30 avril

Si votre travail se déroule sur plusieurs périodes de stage, votre employeur devra postuler plusieurs fois. Il devra créer plusieurs dossiers de candidatures. Un pour chaque période.

Suis-je éligible?

- Doit être inscrit comme étudiant postsecondaire à temps plein dans un établissement postsecondaire canadien accrédité.
- Doit être citoyen canadien, résident permanent ou réfugié bénéficiant du statut de protection au sens de la loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Éléments disqualifiants communs

- Vous êtes un étudiant international avec un permis de travail.
- Vous êtes un membre de la famille immédiate d'une personne de l'organisation.

Comment postuler?

Votre employeur entamera le formulaire d'application via notre portail en ligne. Vous recevrez ensuite une invitation pour compléter votre section.

Quels documents sont-ils requis?

- Preuve de citoyenneté (passeport, certificat de naissance, carte de santé)
- Preuve d'inscription (capture d'écran de vos cours en ligne, relevé de notes, etc. Il doit contenir votre nom, le nom de votre école, la date de la session en cours.
*Nous n'avons pas besoin d'un relevé de notes officiel)
- CV

Je ne suis pas encore affilié à un employeur. Que puis-je faire?

Les étudiants de programmes coop, les stagiaires et les étudiants d'été sont tous éligibles. Le programme de subvention salariale peut vous donner l'avantage compétitif nécessaire pour trouver l'emploi idéal. **Lorsque vous postulez ou que vous faites une entrevue, informez l'entreprise que vous êtes éligible au financement du programme CareerReady.**

TECHNATION était autrefois l'Association canadienne des technologies de l'information.

Pour entrer en contact avec des employeurs, nous vous encourageons à passer par le département des stages de votre école. Vous pouvez aussi consulter les sites d'offres d'emplois.

Avantages du programme

- Accès à nos outils et ressources
- Davantage d'opportunités d'emplois pour vous et vos pairs
- Vivre l'expérience excitante des "start-up"
- Soutenir la recherche sur l'apprentissage en milieu de travail

Des questions?

Visitez-nous en ligne à technationcanada.ca/fr-careerready pour plus d'informations.

Visitez notre page FAQ ou contactez careerready@technationcanada.ca